

COMPTE RENDU DE LA REUNION **« SECURISATION DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN »**

Date : vendredi 28 septembre 2012

Heure : 9h30

Lieu : Salle 1 Hôtel de ville

Etaient présents :

- ✓ Monsieur Gragnic, Proviseur du lycée Honoré de Balzac
- ✓ Major Huard, commissariat de police de Mitry-Mory
- ✓ Madame Esteves, Parent élu FCPE collège E. Satie
- ✓ Melle Gauthier, Conseillère principale d'éducation, Collège P. Langevin
- ✓ Monsieur Nahar, Principal adjoint du collège P. Langevin
- ✓ Madame Pivot, Principale adjointe, Collège E. Satie
- ✓ Monsieur Dausoa-Dautel, Chef de proximité, SNCF
- ✓ Monsieur Teste, Responsable citoyenneté, SNCF
- ✓ Monsieur Dulieu, Responsable de secteur, CIF
- ✓ Monsieur Ménard, Responsable contrôle, CIF
- ✓ Madame Fouet, Responsable partenariat, CIF
- ✓ Madame Dominguez, Responsable du service transport
- ✓ Monsieur Djabaly, Conseiller municipal chargé des transports
- ✓ Monsieur Kaki, Directeur de la DLC
- ✓ Monsieur Moronval, Responsable du secteur vie des quartiers
- ✓ Mademoiselle Mesbah, Coordinatrice du CLSPD

Etaient excusés :

- ✓ Monsieur Magre, responsable gare de Mitry-Claye, SNCF

Ouverture de la réunion à 9H40

Après avoir remercié l'ensemble des participants, Mademoiselle Mesbah rappelle les objectifs de cette rencontre qui fait suite à celle du 28 mars 2012.

Elle avait pour dessein de faire le point sur les **problèmes d'insécurité** pouvant exister dans les transports en commun desservant la commune et plus particulièrement dans les transports scolaires.

Divers partenaires avaient confié leurs inquiétudes quant à la multiplication d'actes d'incivisme.

Les incidents relevés étaient les suivants :

- Insultes des chauffeurs de bus
- Ouverture intempestive des portes
- Chahut dans le bus
- Traversée des voies
- Rassemblement devant les gares

Lors de cette réunion, des **pistes d'actions** avaient été dégagées pour tenter d'améliorer la sécurité dans les transports.

Parmi ces solutions, il avait été prévu :

- Renouveler dans les collèges et lycée de la ville les interventions citoyenneté/ transport menées conjointement par la SNCF et les CIF
- Réfléchir à inclure dans ces interventions un volet « découverte des métiers du transport »
- Développer la présence au sein des gares de la ville des médiateurs aux horaires d'affluence
- Effectuer des contrôles de titre de transport plus fréquemment
- Informer les parents d'élèves des règles à observer dans les transports en commun
- Inclure dans le fascicule délivré par la mairie ces mêmes règles

Dès lors, l'objectif de cette nouvelle rencontre partenariale est de **faire le bilan de ces engagements**.

1) Les interventions dans les établissements scolaires

Ces interventions en milieu scolaire sont encadrées par Madame Fouet des CIF et Monsieur Teste de la SNCF.

Elles abordent différentes thématiques (citoyenneté, sécurité, gestion des conflits, rapport à l'autre...). Il s'agit d'un kit interactif à destination des collégiens et lycéens.

Selon eux, ces initiatives ont été très **bien accueillies** au collège P. Langevin.

Pour ce qui est d'intégrer la **découverte des métiers dans ces interventions**, un kit interactif est en cours de finalisation sur le plan national et sera disponible dès le mois de novembre s'adressant à un public lycéen ou bien à des classes de « troisième découverte ».

Concernant les interventions en milieu scolaire, Monsieur Nahar précise qu'il n'a pas eu de retour en interne des élèves. Toutefois, le corps professoral est satisfait de ces interventions et note que le partenariat entre le collège et les CIF d'une part et la SNCF d'autre part fonctionne parfaitement. Par ailleurs, Monsieur Nahar nous indique qu'il a pris attache avec le SDIS qui va venir compléter cette action en se greffant au dispositif.

Selon Monsieur teste, entre 2009 et 2012, il y a eu une légère hausse des actes d'incivilité (atteintes aux personnes, vols avec violence...). Cependant, depuis avril 2012 une légère baisse s'est initiée.

Suite à ces actes d'incivilité, l'UO d'Aulnay-sous-Bois dont dépend Mitry-Mory a décidé de mettre en place un **programme de médiation** pour lutter contre la petite délinquance.

2) Actions de médiation au sein des gares

Mademoiselle Mesbah complète les propos de Monsieur Teste.

En effet, cet été suite à plusieurs agressions physiques qui ont eu lieu aux abords de la gare de Mitry-Claye, elle s'est entretenue avec le Commandant Aulanier et Monsieur Beuvrie, responsable sûreté de la ligne B.

Suite à cet entretien, il a été décidé que durant une période expérimentale de 15 jours au mois d'octobre, des **équipes de médiateurs** seraient présents au sein des deux gares de la ville.

Pour compléter ce dispositif, les agents urbains rattachés au service prévention seraient présents à l'extérieur des gares.

L'objectif étant **d'assurer une présence humaine** et ainsi de rassurer les usagers de la ligne B.

3) Evolution des actes incivilités

Madame Pivot prend la parole et questionne Monsieur Dulieu en lui demandant s'il a noté depuis ces derniers mois des évolutions au sein des bus notamment le 171.

Ce dernier confie qu'au collège P. Langevin, il ne rencontre pas de problème. A l'inverse, les problèmes perdurent à E. Satie notamment à la **sortie de 17h00**.

Depuis le mois de septembre, plusieurs incidents ont eu lieu. Un petit groupe d'élève (4 ou 5 personnes tout au plus) perturbe le trajet en ouvrant les portes.

Madame Pivot souhaite renouveler les actions mises en place l'année passée.

Madame Fouet a rappelé que durant l'année 2011-2012, une seule intervention a eu lieu dans ce collège le 11 avril 2012 à destination des classes de 4^{ème}.

Madame Fouet dit qu'il est tout à fait envisageable d'intervenir en 2012-2013 auprès des classes de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Du côté du commissariat de police, il confie être déjà intervenu sur réquisition et ont aperçu un groupe de perturbateur prenant la fuite.

Ils précisent qu'il est possible de faire des **contrôles d'identité** à la sortie de 16h45 pour calmer les esprits.

Madame Dominguez nous informe que suite à ces événements, des parents d'élève ont appelé la mairie et ont signalé que leurs enfants à l'avenir n'emprunteraient plus le 171 mais le 71.

Par ailleurs, elle souligne qu'une plainte a été déposée l'an passée. Monsieur Dulieu complète ses propos en signalant qu'elle a été classée sans suite par le parquet.

4) Réalisation d'un fascicule par la FCPE du collège E.Satie

Madame Esteves intervient en rappelant la nécessité d'effectuer un travail de sensibilisation en amont. Comme convenu lors de la précédente réunion, la FCPE est en train de réaliser un **fascicule** qui devrait être distribué sous peu aux parents d'élèves pour rappeler les **règles de base à observer** dans les transports en commun.

Elle souligne que la prévention a ses limites et que la sanction à des côtés positifs en cela qu'elle est un acte éducatif.

Elle signale également avoir reçu des mails de parents d'élèves se plaignant de la situation actuelle.

5) Problème au lycée Honoré de Balzac

Au lycée un autre problème existe celui du **racket** sur le chemin séparant l'établissement scolaire de la gare. Néanmoins, depuis le début de l'année scolaire 2012 aucun fait n'a été observé.

Le commissariat précise que durant l'année 2011-2012, les agressions verbales et/ ou physiques étaient récurrentes. Les **aménagements réalisés** aux abords des établissements ont eu impact sur la diminution du nombre de faits commis compte tenu de la meilleure visibilité qui existe actuellement.

Le problème s'est déplacé. Il existe 3 types de localités posant problème :

- Un groupe d'individus se rassemblant sur le secteur Pablo Picasso

- Des jeunes provenant de la Seine-Saint-Denis qui se trouvent sur le tronçon Mitry-Claye/ Vert-Galant, impliqués dans des affaires de vols
- Des jeunes se rassemblant à la gare qui embêtent les usagers

Monsieur Gragnic complète ses propos en précisant que les problèmes de racket avaient diminué et qu'il y avait sûrement un lien avec les aménagements aux abords du lycée et la construction de la gare routière.

Auparavant, la **zone Langevin/ Balzac** pâtissait d'une **image négative** qui est en train d'évoluer positivement.

Son seul regret c'est que les bus TVF n'empruntent pas la gare routière. Ils s'arrêtent sur la route de Claye à proximité du feu tricolore.

6) Les bus TVF

Madame Dominguez explique que les TVF ne sont pas en contrat avec la commune à l'inverse des CIF.

Toutefois, un **travail de partenariat** est en cours notamment avec la mise à disposition d'un local pour les chauffeurs de bus au niveau de la gare.

7) Les changements d'horaire

Elle en profite pour rappeler à tous qu'il est impératif que **toutes les informations** touchant de près ou de loin les flux d'élèves soient communiquées au service transport. Cela, afin de pouvoir si besoin est supprimer des courses inutiles et en créer de nouvelles à d'autres horaires.

A ce propos, Madame Pivot interpelle Monsieur Dulieu en lui expliquant qu'au collège E. Satie, les horaires de demi pension ont changé et que désormais la sortie s'effectue à 11h35. Elle demande s'il serait possible que le bus parte un peu plus tard pour attendre que tous les élèves aient le temps de sortir de l'école.

Monsieur Dulieu répond que c'est impossible car ce même bus est attendu à Tremblay-en-France mais il va voir tout de même si une autre solution n'est pas envisageable.

Ce problème renvoie à un autre problème ; la sortie de 16h05. Les parents se sont plaints au CIF que le bus partait trop tôt. Or, ce bus est attendu à la gare de Mitry-le-Neuf pour un départ à 16h22, donc il est impossible que le chauffeur attende plus longtemps devant le collège.

Monsieur Dulieu fait observer que de nombreux jeunes flânent, s'amuse au lieu de monter dans le bus.

8) Les sanctions

Concernant le volet répressif, Monsieur Dausoa-Dautel invite le commissariat à réaliser avec les CIF des **actions de contrôle conjointes** une à deux fois par semaine.

Il suffit de définir les fréquences. Il souhaiterait qu'une action ait lieu durant le mois de novembre. Ceci permettrait d'atténuer les incivilités et de ramener un certain calme. Ce type de contrôle se déclinerait sur l'ensemble des établissements secondaires de la commune.

Le major Huard souligne que ces interventions sont envisageables mais qu'elles demandent du personnel et qu'il doit se rapprocher du Commandant Aulanier pour étudier cette option.

Monsieur Kaki souligne l'intérêt de ses échanges. Il met en avant l'importance cruciale de la prévention et de la médiation qui ne s'opposent pas à la répression.

La question primordiale est celle de la présence des adultes dans ces moyens de transport.

Il faut que les adultes réoccupent ces lieux et créent des liens durables. L'APS 77 pourrait être un partenaire de choix de par sa connaissance aigüe du territoire.

Par ailleurs, il faudrait que les forces de l'ordre réinvestissent ce champ en multipliant les marches pédestres.

Enfin, il souligne que la transgression des règles est au fondement de la construction de tout individu.

Monsieur Gragnic nous signale qu'il est entré en relation avec Monsieur Belqasmi de l'APS 77 et qu'ils ont décidé de travailler ensemble sur le repérage des enfants en voie de déscolarisation.

La question du dialogue et de la communication parents/ enfants a été abordé. Pour prévenir ces phénomènes de délinquance, il faut être à l'écoute des jeunes et donc être présent sur le terrain.

Il faut des **médiateurs** pour faire passer des messages aux jeunes.

Madame Esteves nous interpelle sur les problèmes qui ont lieu rue Pablo Picasso.

Monsieur Moronval rebondit en énumérant les actions qui ont vu le jour sur le quartier :

- Mise en place d'un chantier éducatif
- Délocalisation de la maison de la jeunesse à la maison de quartier des acacias

Il informe aussi les partenaires sur la tenue prochaine des assises des maisons de quartier qui aura lieu le 15 décembre 2012 et qui aura pour but de répondre à deux questions :

- 1) Une maison de quartier pour quoi faire ?
- 2) Comment améliorer la vie des quartiers ?

Mademoiselle Mesbah complète les propos de Monsieur Moronval en rappelant l'utilité sociale de la mise en place d'un chantier éducatif. Cette action menée en collaboration avec l'APS 77 et le bailleur social 3MH a pour objectif de travailler avec 6 jeunes issus de ce quartier pour leur faire faire des menus travaux (remise en peinture, nettoyage...). Le but étant de **créer du lien** et ensuite de **réaliser un travail individualisé avec ces jeunes** en voie de déscolarisation ou déjà décrocheurs. C'est aussi un moyen de se **réapproprier** leur quartier en montrant l'étendue de leur compétence.

Monsieur teste fait remarquer que ce type de travail est très complexe. Il faut trouver des angles d'attaques et comprendre les mécanismes de réflexion des jeunes.

Beaucoup institutionnalisent les mauvais comportements et il est ensuite compliqué de déconstruire ces idéologies.

Plus tôt ce travail de prévention et de sensibilisation est mené et mieux c'est.

C'est pourquoi, le service prévention souhaiterait dès 2013 mettre en place des interventions auprès des classes de cours moyens. Ces actions pourraient être menée avec la SNCF.

9) Rappel des engagements pris lors de cette réunion :

- a- Inclure un **volet découverte des métiers** du transport dans les interventions en milieu scolaire
- b- **Travailler avec le SDIS** pour compléter les interventions menées au collège P. Langevin

- c- Développer la **présence de médiateur** au sein des gares de la commune
- d- Planifier des **interventions pour les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}** du collège E. Satie
- e- **Multiplier les patrouilles** aux abords des établissements secondaires et aux horaires posant problème (sortie de 17h00)
- f- **Réalisation** par la FCPE du collège E. Satie **d'un fascicule** rappelant les règles à observer dans le bus
- g- Faire en sorte que les **bus TVF empruntent la gare routière**
- h- Avertir le service transport en cas de **changement d'horaire** pouvant avoir des incidences sur les transports en commun
- i- **Trouver une solution** pour la sortie de 11h35 au collège E. Satie (permettre à tous les élèves de pouvoir prendre le bus)
- j- Mener des **actions de contrôle des titres de transport** conjointement entre le commissariat et les CIF au moins une fois par semaine
- k- Travailler plus étroitement avec les **éducateurs spécialisés de l'APS 77**
- l- Mener des **actions de sensibilisation auprès des écoles primaires** de la commune

Afin de faire un point sur les engagements qui ont été pris ce jour, une rencontre aura lieu le **mardi 18 décembre à 9h15 en salle 1.**

Nora MESBAH

Responsable du secteur prévention